

voyage en Alsace et en Lorraine. Mais en 1836, il publia, dans le Bulletin de la Société géologique de France, deux notes sur la région comprise entre Lyon et Mâcon, la Saône et la Loire. La première, intitulée : *Sur la position géologique de Lyon, sur la formation calcaire principale du département du Rhône, et sur le soulèvement des terrains compris entre Lyon et Mâcon*, traite des conditions dans lesquelles se trouve la ville, de Lyon au point de vue des terrains sur lesquels elle est assise. Dans cette étude, l'auteur attribue, sans preuves suffisantes, le soulèvement des montagnes calcaires exploitées le long de la Saône, à la venue au jour des porphyres du Beaujolais, qui sont des roches éruptives à la façon des laves et des basaltes de l'Auvergne ou de l'Ardèche. Dans la seconde note *Sur la coupe géologique du groupe des montagnes comprises entre la Saône et la Loire, de Lyon à Feurs, passant par Iseron et Saint-Barthélémy*, M. Leymerie indique Craponne comme limite occidentale des cailloux alpins qui sont descendus par la vallée du Rhône à l'époque erratique.

Cette époque géologique est connue aujourd'hui sous le nom d'Epoque glaciaire, parce que les théories actuelles veulent que tous ces cailloux aient été transportés par les glaciers.

Dans cette même note, l'auteur décrit le bassin houiller de Sainte-Foy-l'Argentière et les terrains qui l'entourent et qui constituent le fond du sol jusqu'à la Loire.

Abordant ensuite l'étude des terrains qui surmontent les premières formations granitiques de Lyon, M. Leymerie décrit, en 1837, toujours dans le même Recueil, « les terrains de transition du département du Rhône et des parties adjacentes du département de la Loire. » Dans cette étude, il signale à l'attention des naturalistes les calcaires pétris de coquilles fossiles des environs de Regny et de Thizy. Ceux-